

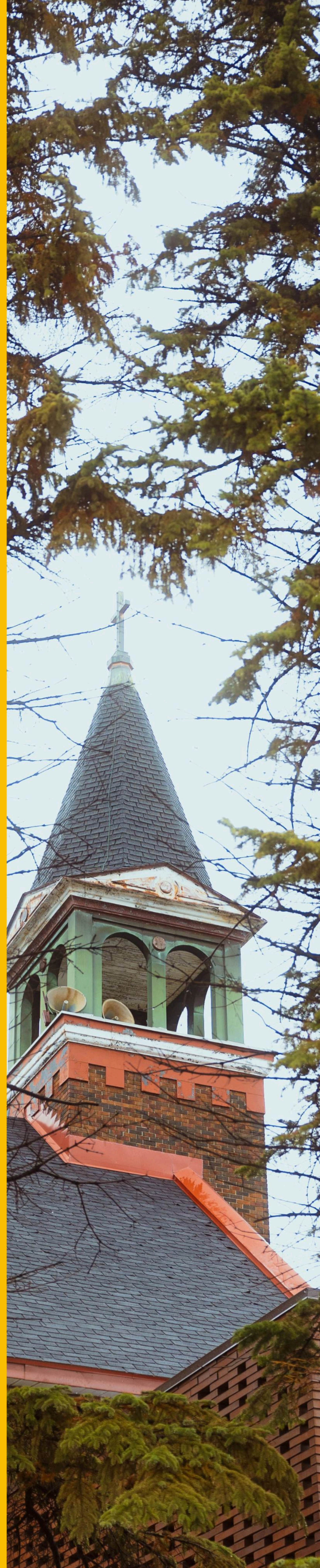
APPEL À PROJETS

Dans le cadre de cet appel à projets, l'Agora des Arts invite les compagnies et les artistes professionnels du Québec œuvrant en théâtre (adulte ou jeunesse) et en musique à déposer leur candidature afin de bénéficier d'un accueil en résidence durant la programmation Agora+ 2025-2026. Nos résidences de création sont conçues pour offrir aux artistes un environnement favorable et stimulant pour travailler sur leur projet artistique,

en plus de favoriser l'échange culturel et la collaboration entre les artistes de différents horizons. Ces résidences sont des occasions idéales pour les artistes de prendre un moment pour la création. Parfois embryonnaires, d'autres fois à la dernière étape de la création, ces laboratoires servent de naissance ou de tremplin à des œuvres en processus de création.

Pourquoi participer ?

- Le prêt du studio ou de la salle principale pour une durée de 7 jours
- Un accompagnement d'une direction technique et d'une direction artistique au besoin
- Un accès aux équipements techniques de l'Agora des Arts
- Un soutien administratif, un soutien à la promotion et un service de billetterie
- Un soutien aux communications et aux relations avec les médias
- Un service de médiation culturelle.



Critères d'admissibilité

- Être âgé.e de 18 ans et plus
- Ne pas avoir bénéficié d'une résidence dans nos lieux au cours de la dernière année;
- Le projet ne doit pas s'inscrire dans un cadre scolaire
- Présenter un projet dans les disciplines suivantes : théâtre ou musique. (Le projet peut inclure d'autres disciplines, mais doit obligatoirement intégrer le théâtre ou la musique.)



Critères de sélection

- La qualité et l'originalité du projet.
- L'impact du projet sur votre cheminement artistique ou celui de votre organisation.
- La capacité à favoriser l'inclusion, l'équité et la diversité dans votre démarche.

Un jury composé de trois personnes déterminera les projets retenus.

Pour toute question concernant les devis techniques de nos espaces ou les besoins spécifiques liés à votre projet, contactez notre directrice technique, Valentin Foch, à technique@agoradesarts.com

Pour toute autre information, écrivez à notre directeur artistique, Adam Faucher, à artistique@agoradesarts.com.

Date limite pour soumettre un projet :

25 février 2025